

Compte-rendu de la réunion du département Diffusion, Distribution, Exploitation du 12 décembre 2024 à 18 heures.

Au programme de la réunion de ce 12 décembre 2024 : Point sur la journée CST du 04 octobre, point d'étape sur la révision de l'AFNOR NF S 27-100, normalisation des display à l'ISO, point sur les nouveaux adhérents et élection des représentants, écoresponsabilité dans l'exploitation et la distribution (dossier + formation).

Adhérents présents : Alain Surmulet, Chris Tirtaine, Eric Cherioux, Jean-Michel Martin, Stanislas Moreau, André Labbouz, Jérémy Boisseau, Stéphane Landfried, Aurore Nguyen, Michel Monier, Hans-Nikolas Locher, Fabien Roso, Jules Loez, Marion Lebeault, Jean-Baptiste Hennion et Mathieu Guetta.

1. Point sur la journée CST du 04 octobre

L'objectif de cette journée thématique du 4 octobre était de mettre en évidence les caractéristiques de la projection laser. La présentation d'Eric Chérioux, restait circonscrite aux projecteurs du marché. Jean-Michel avait fait des tests d'uniformité sur des toiles avec un gain maximum de 2.0. Les directivités sont différentes en fonction des écrans. La CST a testé l'uniformité et le gain de six toiles d'écrans pendant trois semaines à l'aide de deux projecteurs Xénon et Laser. Les participants discutent de l'importance de ces démonstrations pour sensibiliser les professionnels aux nouvelles technologies et envisagent de refaire l'expérience avec un écran blanc en janvier.

En parallèle de la réunion, ont eu lieu dans les locaux de la CST, des sessions de projections laser sur un écran à gain¹. A cette occasion, la salle de projection de la CST était équipée d'une toile d'écran à gain de 1.7, offrant la possibilité d'évaluer l'impact de ce type d'écran sur la qualité de l'image projetée. Divers extraits de films et bandes annonces furent ainsi projetés lors de sessions de trente minutes afin de permettre aux participants de de

¹ <https://cst.fr/projection-numerique-demo>

constater par eux-mêmes les différences entre ces deux technologies de projection, dans des conditions optimales et contrôlées.

2. Révision de l'AFNOR NF S 27-100

En préambule, Alain insiste sur le caractère strictement confidentiel des informations communiquées lors des réunions de départements. Hans-Nikolas Locher, revient sur la réactivation des travaux autour de l'AFNOR NFS 27-100 sur la projection numérique et qui revient plus spécifiquement sur l'architecture et l'acoustique des salles de cinéma. De nombreuses pistes ont été évoquées lors des réunions de l'AFNOR. Deux sujets sont ressortis : le son, géré par Jean-Michel, qui inclut la mise à jour des mappings audio et l'intégration des sources virtuelles, et le contraste, supervisé par Eric, qui propose d'adopter la mire ANSI A pour s'aligner sur les standards internationaux. L'objectif est de finaliser le document d'ici septembre 2025, avec des réunions régulières prévues et un appel à la participation des adhérents pour accélérer le processus. Le prochain rendez-vous AFNOR est calé pour le 11 février 2025.

3. Normalisation des display à l'ISO

Le département discute de la nécessité d'impliquer davantage les éditeurs de films et les installateurs dans leurs réunions. Hans-Nikolas informe sur un nouveau standard ISO proposé par le comité chinois concernant les écrans, divisé en aspects visuels et audio, et souligne l'importance de la participation française pour influencer les spécifications. Le groupe évoque également les valeurs cibles pour les écrans SDR et HDR, notamment une luminance de 300 candelas par mètre carré pour le HDR, qui semble faire consensus parmi les constructeurs. Il est décidé de former un groupe de travail CST pour préparer les discussions avec l'AFNOR sur ce sujet.

4. Perspectives 2025

Le quorum ne pouvant être atteint, les élections des représentants de départements se tiendront début 2025. En attendant, le département évoque les prochains sujets dont il pourrait s'emparer dont le niveau sonore des logos et des bandes annonces au cinéma, véritable serpent de mer. Le département aimerait engager des actions concrètes. Michel Monier, propose d'examiner les méthodes de mesure du son pour les logos et les bandes-annonces, tandis qu'Aurore Nguyen souligne la nécessité de

réduire la durée des logos. André Labbouz suggère la création d'un groupe de travail pour traiter ces questions, et les participants conviennent que les logos et les bandes-annonces nécessitent une attention particulière en termes de normalisation et de cohérence.

Michel est chargé de former un groupe pour travailler sur la question des niveaux sonores des bandes-annonces et des publicités dans les cinémas. La discussion porte sur la nécessité d'améliorer l'algorithme de mesure du son et d'établir un système de contrôle plus efficace.

Jérémy Boisseau suggère de donner plus de visibilité aux salles de cinéma sur les niveaux sonores des contenus qu'elles reçoivent, tandis qu'André propose de tester le contrôle des niveaux sonores avec les régies publicitaires. Michel propose de former un groupe de travail pour atténuer ces problèmes, en se concentrant sur l'ajustement des niveaux sonores des contenus et l'amélioration des équipements d'exploitation. Aurore et d'autres participants soulignent la complexité du problème, impliquant de nombreux facteurs tels que la configuration des salles, les équipements techniques et les préférences des spectateurs. Exemples sont donnés des logos diffusés lors du Congrès des Exploitants où l'on dénote un véritable effort d'homogénéisation des niveaux sonores. Un groupe de travail pourrait être créé à l'occasion avec notamment Michel Monier, représentant du département Son. Stéphane Landfried mentionne que Jean Nicolas Thierlo, le nouveau directeur technique d'UGC, pourrait apporter son expertise sur cette question. Il est décidé d'inviter Jean Nicolas à la prochaine réunion pour discuter de ce sujet.

5. Éco responsabilité dans l'exploitation et la distribution

L'ADRC, Cinéo et La Base, dans le cadre du "Plan Action !", dispenseront des formations proposées par le CNC sur la transition écologique et énergétique de la filière, à destination des responsables de cinémas et de leurs collaborateurs. Dans ce cadre, une première formation a eu lieu à Châtelleraut.

Par ailleurs, la CST dispense des formations à l'écologie et a organisé une conférence sur ce sujet en mars 2024.

L'ADRC s'est rapprochée de la CST pour approfondir la réflexion sur l'écologie et le secteur de l'exploitation et l'écologie et le secteur de la distribution. Les réflexions sont en cours. Un consortium en partenariat avec l'ADRC et des établissements

universitaires - dont Paris III - est en phase de gestation.

6. Conclusion

La prochaine réunion est prévue pour le **jeudi 23 janvier 2025**, date à laquelle auront lieu notamment les élections des représentants de départements et de leurs adjoint.e.s.